

EXIGEONS TOUT !

Quel est le point commun entre tous les postier.ères qui bossent dans les PPDC, PDC ou ACP ? Un travail pénible physiquement et un salaire pénible pour les fins de mois. Il est temps de frapper un grand coup !

Le trafic colis monte sans emplois supplémentaires

Le volume de colis continue sa progression à La Poste. La population, particulier comme pro, consomme de l'e-commerce à outrance, pour acheter, vendre et revendre, au point d'en faire un modèle économique majeur. À l'heure du grand recyclage, la circulation des marchandises via des sites de ventes revêtirait presque des accents écolos. Alors, oui, nous l'affirmons, il faut un opérateur public de la circulation de marchandises (recyclées) ! Comment La Poste absorbe-t-elle les + de 500 millions de colis par an ? En sous-traitant une bonne partie de l'activité...

Les tournées se rallongent et se rechargent en IP sans emplois supplémentaires

Parallèlement, la numérisation entame le recours au papier pour la circulation des correspondances. D'où la baisse du courrier. La Poste elle-même n'y croit plus, au point d'avoir stoppé le passage quotidien, donc le service public 6 jours sur 7, avec la NGC. En 2024, après la fermeture de Médiaposte, des milliards d'IP vont être déversés à la distribution, tout en supprimant des tournées à chaque réorganisation. Le tout avec, comme au colis, un taux de précarité

qui donne la nausée. Quant à nos collègues de Médiaposte, certains en trouveront peut-être un poste de travail qui corresponde à leurs possibilités (double emploi, temps partiel, pénibilité liée à l'âge). Mais pour beaucoup, c'est une tape dans le dos vers la sortie...

Plus les années passent, plus les tournées sont longues, plus les secteurs du samedi deviennent une expédition, plus les objectifs au colis augmentent, plus le nombre de postières et postiers diminue...



Ticket-restaurant : un panier percé...

Dernière embrouille en date, l'affaire des tickets resto. La direction nationale, pour arracher la signature d'un accord presque vide, a magouillé ses règles. Normalement, pour bénéficier

de titres restaurants, il faut s'arrêter pour manger. Et pour bénéficier d'indemnité « panier » - appelée « collation » quand on embauche avant 7h30 et « restauration » quand on embauche après 7h30 - il faut travailler 5 heures consécutives. L'indemnité collation est cumulable avec les titres restaurants. L'indemnité de restauration, non. Dans sa dernière mouture, La Poste contorsionne ses règles plus que l'élastique d'une botte de courrier.

Elle permet de remplacer l'octroi de l'indemnité de restauration, celle qu'on touche quand on embauche après 7h30, qu'on bosse 5 heures consécutives, entre 12h et 13h45 et qu'on n'a pas de cantine à proximité, par des titres restaurants. Il va donc être possible de revendiquer la suppression de la coupure méridienne pour les tournées commençant après 7h30, tout en conservant les tickets restaurant, à condition de faire semblant de manger sur la pause de 20 minutes en pleine tournée, genre un casse-croûte sur le staby ou une salade au cul de la voiture postale...

On va donc se retrouver avec des tournées commençant avant 7h30 avec coupure méridienne qui finissent plus tard que des tournées commençant après 7h30. Genre je commence à 7h15 + coupure méridienne = fin de service à 15h alors que la tournée d'à côté commence à 7h55 et termine à 14h55. Tordu non ?

Alors, à vos calculs, mieux vaut-il commencer plus tôt, avoir la coupure méridienne, bénéficier des 3 euros par jour travaillé de collation + des tickets resto, ou mieux vaut-il commencer plus tard, éviter la coupure, mais n'avoir que les tickets resto ? De la matière à revendiquer en tout cas !

À noter que ce dispositif tordu ne s'appliquerait pas dans les ACP... Donc 1er objectif, dans nos interventions syndicales, revendiquer son extension au Colis !

Touche à ma prime...

Dans le même ordre d'idée, La Poste a assoupli les critères d'absentéisme qu'elle nous inflige pour la prime d'équipe quadrimestrielle à la distri. Ça passe de 3 jours à 8 jours d'absences autorisées (une absence étant un arrêt maladie, une ASA enfant malade, une grève). On ne va pas dire merci de se prendre un coup de cravache en moins. Mais là encore, au Colis, pour les challenges et bonus, ça ne bouge pas, c'est 3 jours max d'absence.

Pour rappel, la prime moyenne à la distribution est de 300 à 670 euros annuels.

Elle est de 900 à 1100 euros en livraison sur l'année selon le grade. + 700 euros au challenge peak période (qui décroît à chaque absence bimensuelle)

Tous ces imbroglios de tickets resto et de prime s'ajoutent à la disette générale : 2,6 % de hausse pour les salarié.es, des miettes pour les fonctionnaires, avec une inflation entre 5 et 8 % depuis des mois et une prime d'intéressement rabotée. Alors que le Groupe La Poste a un chiffre d'affaires en hausse, la moitié grâce au colis, et que le milliard d'euros de bénéfice est proche.

Pour SUD, nous devons obtenir :

Une revalorisation salariale de 300 euros net ! Il est honteux d'être « smicardisé » après des années d'ancienneté !

Un grand plan de CDIisations proposés aux collègues intérimaires et précaires, à la livraison comme à la distribution !

Un gel des réorganisations !

Le nivellement par le haut des dispositifs de tickets resto et de primes liées aux objectifs (en rappelant que pour ces dernières, on leur préférera toujours du salaire) !

Le retour à une distribution du courrier et des colis proche de la population, et pas là pour lui soutirer de l'argent.

Depuis plusieurs semaines, avec des moments plus forts les 6 et 15 février, les grèves et débrayages grandissent à La Poste, en Gironde, dans le Nord, dans le Gers, en Loire-Atlantique, dans la région parisienne... Ces actions doivent continuer, particulièrement le 28 février, alors que se tiendra une instance de négociation salariale.

Ces dynamiques, ainsi que celles qui apparaîtront en mars, permettront de construire une grève reconductible d'ampleur, que nous proposons à partir du 2 avril.

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE.
ON NE LÂCHE RIEN !**